Le temps de la République 1892 : la République fête ses cent ans



Que s'est-il passé en 1792 ?													
Quels symboles de la République vois-tu?													
Comment s'était terminée la Première République ?													
•							•						•

Je retiens

La première République ava	ait pris fin avec le coup	d'Etat de Napoléon
Bonaparte le 9 novembre 17	799.	
Une	a été instaurée	mais elle n'a
duré que 4 ans.		
La	a été proclamée	La troisième
République protège toujours	S	des Français et
des o	lroits.	
Entre temps, la France a con	nnu d'autres	<u>-</u>
(monarchie, Second Empire).	
La France est une république	e dotée de plusieurs sy	mboles:

drapeau tricolore

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
devise



fête nationale

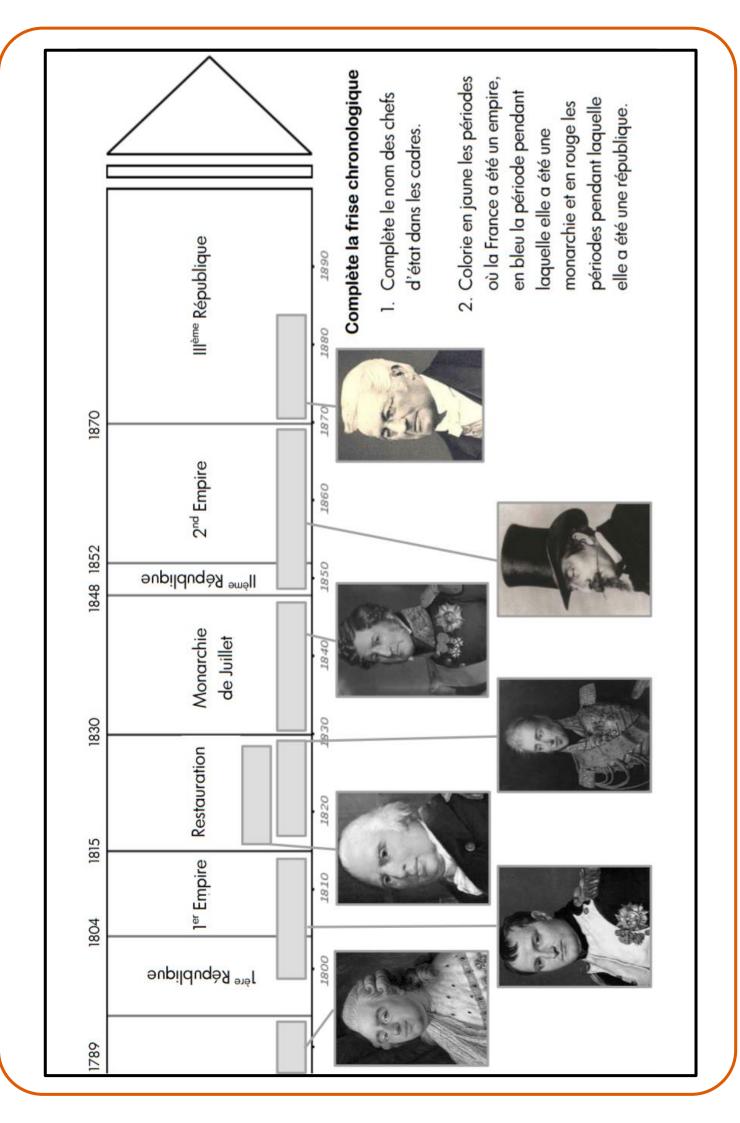


Marianne

MARSEILLAISE

***PORT OF THE PROPERTY OF THE P

hymne nationale



La première République avait pris fin avec le coup d'Etat de Napoléon Bonaparte le 9 novembre 1799.

Une Seconde République a été instaurée en 1848 mais elle n'a duré que 4 ans.

La Troisième République a été proclamée en 1870. La troisième République protège toujours les libertés des Français et l'égalité des droits.

Entre temps, la France a connu d'autres régimes politiques (monarchie, Second Empire).

La France est une république dotée de plusieurs symboles :



drapeau tricolore





fête nationale



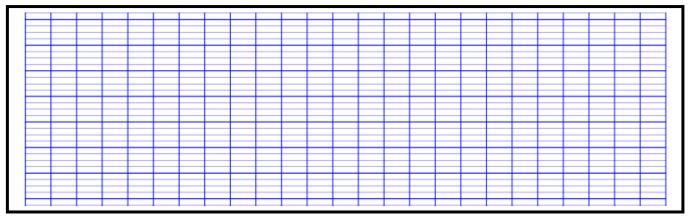
Marianne



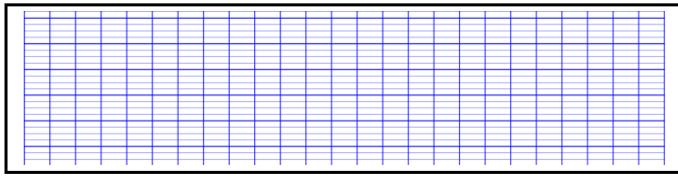
hymne nationale

Le temps de la République L'école primaire au temps de Jules Ferry









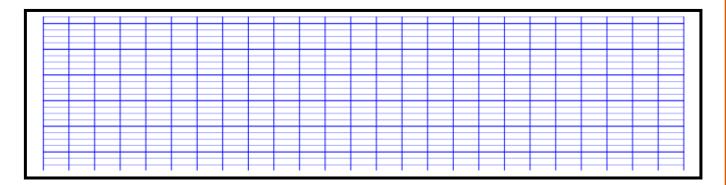
Article 4. L'instruction est obligatoire pour les enfants, garçons et filles, âgés de 6 ans à 13 ans.

Article 10. Lorsqu'un enfant manque l'école, les parents doivent expliquer au directeur ou à la directrice les raisons de son absence. Les seules raisons valables sont les suivantes : maladie de l'enfant, décès d'un membre de la famille, difficulté dans les transports.

Article 12. Lorsqu'un enfant sera absent de l'école quatre fois dans le mois sans raison valable, le père sera invité à la mairie, qui lui rappellera le texte de la loi et lui expliquera son devoir.

Article 13 et 14. S'il recommence, il pourra voir une condamnation.

D'après la loi du 28 mars 1882

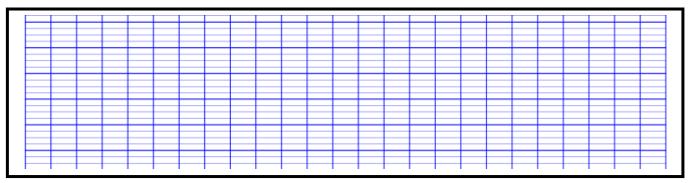




L'enseignement primaire comprend :

- l'instruction morale et civique
- la lecture
- la langue et la littérature française
- la géographie particulièrement de la France
- l'histoire, particulièrement de la France
- les éléments de sciences et de mathématiques
- l'hygiène, les travaux manuels
- le dessin et la musique
- la gymnastique
- pour les garçons des exercices militaires
- pour les filles, la couture

D'après la loi du 28 mars 1882





Il est né le dans les						
Vosges. Il était et						
à Paris.						
Quand il a été ministre de,						
il a créé des lois en et en qui ont						
rendu l'école,						
et						
Il est décédé en à Paris.						
Aujourd'hui, beaucoup d'écoles portent son nom.						

« On allait à l'école seuls, à pied. Il fallait marcher 2 à 3 km, hiver comme été. On n'avait pas de cartable : les garçons avaient une gibecière, les filles un sac. Tous les élèves portaient une blouse noire, filles comme garçons. Les classes duraient de 8 heures à 11 heures, et de 13 heures 30 à 16 heures. Il n'y avait pas de cantine, on amenait avec soi sa gamelle, qu'on pouvait réchauffer sur le poêle. Mais on mangeait surtout du pain et du fromage. C'était un poêle à charbon, rond. Ses tuyaux servaient à chauffer la classe. Le feu était allumé par les enfants et l'un de nous était de corvée pour aller chercher le charbon.

Il y avait encore des becs de gaz pour nous éclairer. Ça me rappelle une histoire : un jour, la perruque de la maîtresse s'est accrochée au bec de gaz ! Eh bien, aucun élève n'a ri : la maîtresse était très sévère. Les punitions à écrire devaient être signées par les parents. La maîtresse connaissait tous nos parents. On pouvait aller au coin avec le bonnet d'âne, il fallait regarder le mur. Heureusement, il y avait aussi des récompenses, les bons points. Avec 100 bons points, on avait un diplôme, non, pas des images, un diplôme. On apprenait à écrire d'abord au crayon de papier, qu'on rangeait dans un plumier, posé sur des tables en bois, avec un trou pour mettre l'encrier. Le tableau noir était posé sur un chevalet.

Les garçons jouaient aux billes, aux osselets, les filles à la marelle, à la corde à sauter, à des jeux de balle, à chat perché, on chantait aussi. On avait école le samedi toute la journée, mais pas le jeudi. Les vacances d'été duraient du 31 juillet au 1er octobre »

Extraits du témoignage de Simone Pognonec : L'école au début du XX siècle

Colorie ce qui est différent de ton école aujourd'hui.

Autrefois, tous les enfants travaillaient pour aider financièrement leur famille. Ils tavaillaient péniblement et pendant de longues journées dans les champs, les mines, les usines, etc... Adultes, ils ne savaient ni lire ni écrire. Seuls les enfants de la bourgeoisie pouvaient aller régulièrement à l'école.

Jules Ferry, ministre de l'instruction, a rendu l'école publique gratuite dans une loi en 1881. Ainsi, tous les enfants pouvaient y aller.

En 1882, il a fait voter une autre loi rendant l'école laïque. Le catéhisme se faisait uniquement dans les écoles privées.

Dans la loi de 1882, Jules Ferry a aussi rendu l'école obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans. Les enfants ont donc arrêter de travailler et au début du XXème siècle, la majorité des Français savaient lire et écrire.

Les garçons et les filles n'étaient pas dans les mêmes classes. Les matières de l'école n'ont pas beaucoup changé par rapport à aujourd'hui. Par contre, les punitions de l'époque étaient très sévères, voire humiliantes (bonnet d'âne, piquet, coups de règle, tirer les oreilles, etc...)

Jules Ferry

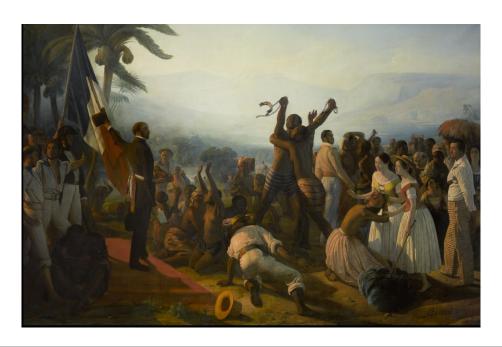
Il est né le 5 avril 1832 dans les Vosges. Il était avocat et journaliste à Paris.

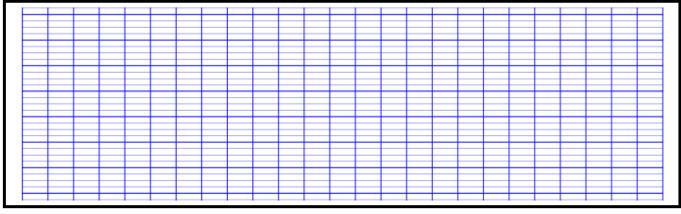
Quand il a été ministre de l'instruction, il a créé des lois en 1881 et en 1882 qui ont rendu l'école gratuite, laïque et obligatoire.

Il est décédé en 1893 à Paris.

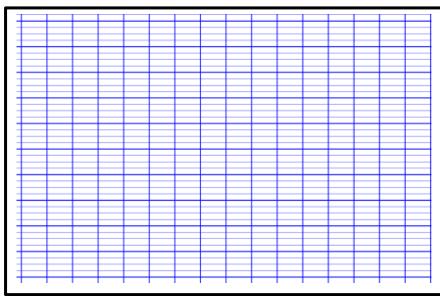
Aujourd'hui, beaucoup d'écoles portent son nom.

Le temps de la République Des républiques, une démocratie : des libertés, des droits et









Article 1. La République assure la liberté de religion. Elle garantit le libre exercice des cultes.

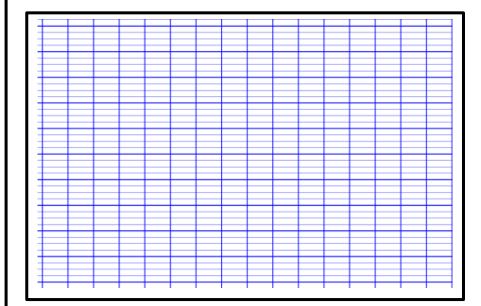
Article 2. La République ne reconnaît ni ne paye aucun culte.

Article 26. Les sonneries des cloches seront réglées par la mairie ou par la préfecture.

Article 28. Il est interdit de mettre aucun signe religieux sur les monuments publics.

Article 35. Si un discours prononcé ou un texte distribué dans les lieux de culte invite une partie des citoyens à prendre les armes contre les autres, le responsable sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans.

D'après la loi du 9 décembre 1905



<u>Définitions</u>					
une association :					
le culte :une démocratie :					
un syndicat :					

Depuis le Révolution, les hommes étaient libres, sauf les femmes et les esclaves dans les colonies.

En 1848, sous la Seconde République, l'esclavage a été aboli. Les esclaves sont libres, ils sont maintenant payés pour leur travail, et peuvent choisir leur métier.

De nombreuses lois ont été votées sous la Troisième République permettant aux hommes d'avoir plus de libertés :

- la liberté de penser
- la liberté d'expression
- la liberté de créer des associations et des syndicats

La France devient une démocratie.

Dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, les hommes étaient libres de choisir leur religion. En 1905, l'Etat est devenu laïc, c'est la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

La laïcité protège chacun d'avoir ses croyances et de pratiquer la religion de son choix ou de ne pas en pratiquer.

Définitions

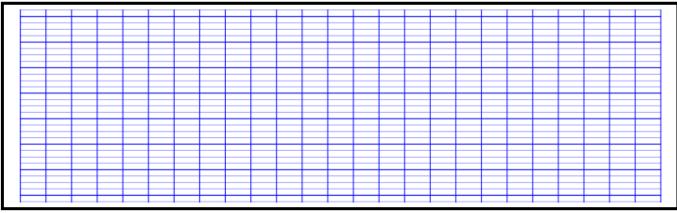
une association : un groupe reconnu de personnes qui agissent ensemble dans un même but le culte : cérémonies religieuses

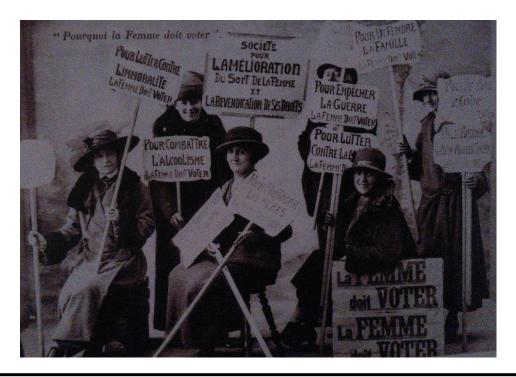
une démocratie : Etat dans lequel le pouvoir appartient à tous

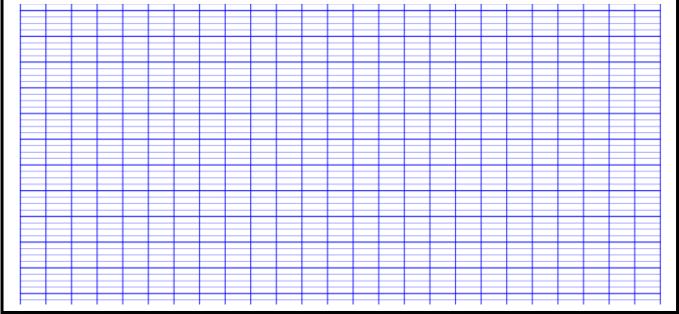
un syndicat : association de travailleurs qui défendent leurs intérêts communs.

Le temps de la République La République et l'égalité









<u>Définitions</u>	
un suffrage :	
un suffrage universel :	

Depuis la Révolution, le pouvoir appartenait au peuple mais ils ne s'exprimaient pas directement. Au XIXème siècle, seul les hommes riches pouvaient aller voter.

En 1848, sous la Seconde République, une loi a accordé le droit de vote à tous les hommes de plus de 21 ans : c'est le suffrage masculin.

A cette époque, les femmes étaient considérées comme inférieures aux hommes, elles devaient obéir à leur mari, avoir leur autorisation pour travailler, elles ne faisaient pas d'études, leurs salaires étaient bas, elles n'avaient pas le droit de voter.

Au XIXème siècle, des hommes et des femmes se sont battues contre ces inégalités et ainsi :

- en 1882, l'école est devenue obligatoire pour les filles
- en 1884, les femmes ont eu le droit de divorcer
- en 1944, les femmes ont obtenu le droit de vote : c'est le suffrage universel

Mais certaines inégalités persistent : peu de femmes ministres, salaires inférieurs...

Définitions

un suffrage : le vote

un suffrage universel : le vote est accordé à tous les citoyens d'un pays

Les grandes dates à retenir

Les grandes dates à retenir

